

Société Civile Professionnelle
Marc ZERDOUN & Angélique DEENEN-LAURAIN
Huissiers de Justice Associés

2, rue Raymond Audour
16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.95.05.76
Fax : 05.45.38.94.91
e.mail : scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr

C.D.C. 40031 0001 0000279570 E 26

Paiement sécurisé sur le site :
www.huissier-angouleme.com

PROCES VERBAL
DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
& LE QUATORZE FEVRIER**

A LA REQUETE DE :

La Société **EIFFAGE CONSTRUCTION LIMOUSIN, S.AS** immatriculée au RCS de Limoges sous le n° 761 500 420, dont le siège social est Les Hauts de Bel Air, 50 à 80 rue Pierre et Marie Curie, BP 348 à LIMOGES CEDEX (87009) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

ELISANT DOMICILE au **Cabinet de Maître Etienne RECOULES**, Avocat membre de SCP LAVALETTE Avocats conseils du Barreau de la Charente, demeurant 14, rue de Lavalette – CS 52315 – 16023 ANGOULEME, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

De la copie exécutoire de l' ARRÊT RENDU PAR LA Cour d'Appel de LIMOGES le 28 janvier 2016 condamnant
à payer la somme de 4 000 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile ainsi qu'aux dépens et confirmant le jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'ANGOULEME le 26 juin 2014 condamnant à payer la somme de

acte soumis à la
taxe forfaitaire
d'enregistrement

33 802.65 €, celle de 2 000 € en application des dispositions de l'article 700 du code de procédure civile ainsi qu'aux entiers dépens ; toutes ces condamnations garanties par une inscription d'hypothèque judiciaire publiée le 3 août 2018 volume 2018 V n° 1996.

ET A LA SUITE :

Du **COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIERE**, délivré par acte de notre ministère :

- en date du 21 décembre 2018 à

- et en date du 21 janvier 2019 à :

ET EN EXECUTION des dispositions des ART R 322- 1 et R 322-3 du CPCE procédant à l'effet de recueillir les éléments nécessaires à la poursuite de la procédure de saisie immobilière engagée à l'encontre

NOUS, Maître Marc ZERDOUN, Huissier de Justice, membre de la S.C.P. Marc ZERDOUN et Angélique DEENEN-LAURAIN, Huissiers de Justice Associés audienciers près le Tribunal de Grande Instance d'Angoulême, y demeurant 2 rue Audour, **SOUSSIGNE**,

NOUS sommes transporté, ce jour tout d'abord **124-126 et 128 Rue de Paris, puis 19 rue Léonce Guimberteau à ANGOULEME**, à l'effet de procéder à la **DESCRIPTION** des biens immobiliers qui y sont situés et appartenant , et dont la requérante entend poursuivre la réalisation en la forme légale.

Là étant, assisté de :

- Jean-Michel LAVAL, Commandement Divisionnaire Officier de Police Judiciaire du Commissariat d'ANGOULEME

- Monsieur CUROT Jean-Pierre, Serrurier

- Madame et Messieurs BEAUNE Martine, BOUTHINON Lewis et GRANGE Cédric, diagnostiqueurs du Cabinet CLAUDE MOREAU

Dûment requis à l'effet de Nous assister

Nous avons procédé comme suit :

- DESIGNATION -

-----o0\$0o-----

I- 124, 126 et 128 Rue de Paris :

Il s'agit d'un ensemble immobilier visiblement inoccupé et fermé depuis très longtemps étant précisé que sur la boîte-aux-lettres du N°- 124 est gravé le nom de _____, sur une petite plaque cuivre.-

Après avoir frappé aux portes et portail bois d'accès des numéros indiqués 124 et 126, et à la porte vitrée de ce qui semble être le Numéro 128, sans aucune réponse, Monsieur CUROT tentera en vain d'ouvrir la porte d'accès au numéro 124, puis pourra procéder à grand peine à l'ouverture forcée de la porte vitrée du rez-de-chaussée de ce qui semble être le N°- 128, et de l'ancien portillon bois du N°- 126.-

Ce qui semble être le n°- 128 ne communique pas avec le reste de l'ensemble auquel Nous pourrions accéder du portillon bois portant N°- 126.-

Une fois ce portillon bois du N°- 126 ouvert, à grand peine également, Nous pourrions pénétrer sous un porche ancien permettant de comprendre que l'immeuble est un ensemble à cour intérieure, envahie de végétation, bordée de bâtiments anciens voire vétustes, voire même inaccessibles, à usage multiple d'habitation commercial voire même anciennement industriel ou administratif, une partie à usage commercial et une partie à usage d'habitation.-

Ces immeubles sont cadastrés comme suit :

Section AP n° 558, 126 et 128 rue de Paris, d'une contenance de 7 a 15 ca et Section AP n° 559, 124 rue de Paris, d'une contenance de 1 a 94 ca.

II- 19 Rue Léonce Guimberteau :

L'immeuble dont s'agit consiste en une maison individuelle à usage d'habitation en retrait de la voirie d'un jardin clôturé d'un portail fermé d'une chaîne et d'un cadenas.-

Malgré nos appels à haute voie de la voirie, et par téléphone, personne ne viendra ouvrir le portail, et Monsieur CUROT en coupera le cadenas, Nous permettant d'accéder à la porte d'accès principale à la maison, située au haut d'un perron maçonné.-

Nous taperons également à la porte sous le perron en rez-de-chaussée, ainsi qu'au portail du garage, mais en vain.-

Un autre appel téléphonique demeurera sans réponse autre qu'une messagerie.-

Monsieur CUROT devra donc commencer à forcer la serrure de la porte d'accès principale en haut du perron, tandis-que le Commandant LAVAL appellera en renfort, une brigade mobile du commissariat composée de deux personnes, qui arriveront sur place pour réitérer leurs appels au travers la porte.-

Une fois la porte ouverte par Monsieur CUROT, Nous avons pu pénétrer à l'intérieur de la maison où apparaîtra derrière une porte vitrée en bout d'entrée, et viendra à notre rencontre.-

Nous lui déclarerons nos identités ainsi que le but de notre mission à laquelle Elle s'opposera vertement se montrant très récalcitrante voire menaçante envers Nous, comme envers les fonctionnaires de police, contraints de la maîtriser pour Nous permettre tant bien que mal de poursuivre notre mission.-

Dans ces conditions et autant que faire se peut, Nous pourrions constater que cette maison est composée d'un rez-de-chaussée sur élevé sur sous-sol de plain-pied et surélevé de combles en soupente, aménagés en espace d'habitation, avec jardin arrière.-

Cette maison est cadastrée comme suit :

Section BM n° 187, pour une contenance de 6 a 46 ca.

- DESCRIPTION -

-----o0\$0o-----

I – DE CE QUI SEMBLE ETRE LE 128 RUE DE PARIS EN REZ-DE-CHAUSSEE:

1) PREMIER BUREAU :

Accès : porte vitrée, deux battants ; imposte vitrée au-dessus.

Ouverture sur rue : châssis vitré fixe, à droite

Sol : moquette particulièrement usagée.

Murs : papier peint, vétuste

Plafond : plâtre peint, noirci.

Equipé de : une installation électrique, encastrée ; un radiateur gaz AUER ; prise téléphone ; un convecteur électrique ; deux lumières en plafond (photos 1 et 2).

2) BUREAU A GAUCHE

Accès : porte vitrée

Ouverture : châssis vitré, fixe, sur rue.

Sol : même moquette, très usagée.

Plinthes : bois peint.

Murs - Plafond : idem

Equipé de : une installation électrique, encastrée ; un convecteur électrique ; un placard mural avec compteur électrique et disjoncteur (photo).

3) AUTRE BUREAU SUR ARRIERE:

Accès : porte vitrée, dans un châssis vitré.

Sol – Plinthes : idem

Murs - Plafond : idem

Equipé de: une installation électrique, avec lumière en plafond.

4) COIN SANITAIRES :

Accès : porte dégondée.

Sol : revêtement ancien, carrelage ou gerflex vétuste.

Plinthes : bois.

Murs - Plafond : peints.

Equipé de : une installation électrique ; un lavabo sur colonne avec robinet mélangeur ; wc complet isolé : cuvette, chasse d'eau, rabat et couvercle ; tableau de fusibles, vétuste (photos).

II – DE CE QUI SEMBLE ETRE LE 128 et INDIQUÉ 126 et 124 RUE DE PARIS

Accès sous un porche, par une porte bois à lattes, et grande porte, deux battants (photo); à la suite, sol pavé, puis cour envahie de végétation (photo).

Par côté gauche, long bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, en moellons de pierre, joints dégarnis, avec boiseries vétustes, et présence d'un échafaudage envahi de végétation (photo).

En bout, autre bâtiment vétuste, en moellons de pierre, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec ancien échafaudage devant (photo).

Au-dessus du Porche : 2 étages avec pièces en enfilade et combles

Cave en sous-sol

CAVE :

Accès : par un escalier, sous le porche, à gauche (photo).

Sol : terre battue

Murs : agglomérés pour partie, et pierres de taille voutées, pour le reste.

Plafond : cave voutée.

Equipé de : un restant de chaudière (photo).

ANCIEN BATIMENT A GAUCHE, APRES LE PORCHE :

Composé visiblement d'un rez-de-chaussée et d'un étage, auquel on accède par deux portes vitrées vétustes.

Sol : ancien, béton, avec terre battue.

Murs : pierres, enduit ciment.

Plafond :

Equipé de : installation électrique plus que vétuste.

AU-DESSUS DU PORCHE, SORTE DE VESTIBULE:

Accès : par un escalier de bois, vétuste ; puis par une porte vitrée, en face de laquelle une ancienne porte est verrouillée.

Sol : parquet de bois.

Plinthes et soubassement : lambris

Murs – Plafond : plâtre vétuste

Equipé de : une installation électrique, vétuste ; un placard à gauche de l'accès.

AUTRE PIECE SUR ARRIERE :

Accès : porte dégondée.

Ouverture : ancienne fenêtre, vétuste, sur arrière.

Sol : parquet de bois, vétuste.

Plinthes : bois lambris.

Murs : vieux papier peint.

Plafond : poutres et plancher

Equipé de : une installation électrique ; un vieux radiateur de chauffage central ; une cheminée montée en marbre.

SORTE DE COURSIVE SUR RUE DE PARIS :

Accès : au fond de cette pièce, par une porte vitrée, dans un ensemble châssis vitré, bois.

Ouverture sur rue : par une fenêtre, deux battants, bois, vétuste.

Sol : vieux linoléum.

Plinthes : bois.

Murs – Plafond : plâtre vétuste.

Equipé de : une ancienne installation électrique, sous tube ; un vieil évier ; un placard mural (photo).

A LA SUITE, CONTINUITE DE LA COURSIVE :

Accès : porte bois, vétuste, avec petit emmarchement.

Ouverture sur rue de Paris : par une ancienne fenêtre, vétuste.

Sol : vieux carrelage.

Murs – Plafond : plâtre vaguement peint, et enduit avec partie carrelée.

Equipé de : une ancienne installation électrique, sous tube, avec un radiateur ; un ancien meuble de salle de bains.

A GAUCHE, DE SALLE DE BAINS en cour de réalisation:

Accès : porte à panneaux.

Sol : vieux carrelage.

Murs – Plafond : peinture vétuste.

Equipé de : une installation électrique sous tube ; un ancien radiateur de chauffage central ; cuvette wc ; un meuble de salle de bains avec dessus marbre, encastrant un lavabo, robinet mitigeur ; sur rangement postformé, miroir au-dessus ; à droite des wc, un bac à douche, assez récent, demi cercle, avec jets (photos).

SUITE DE LA COURSIVE

Après une porte vitrée, vétuste.

Ouverture : sur rue, trois fenêtres, deux battants, dont une est cassée.

Sol : vieux plancher.

Plinthes : bois.

Murs : vieux papier peint.

Plafond : toile de verre, passée.

Equipé de : une installation électrique ; un vieux radiateur de chauffage central.

DEUXIEME PORTE A GAUCHE APRES L'EMMARCHEMENT :

Accès : porte à panneaux, bois plein.

Ouverture : sur jardin arrière, deux fenêtres vétustes, dont celle de droite avec vitre cassée.

Sol : parquet vétuste.

Plinthes : bois vétuste.

Murs : papier peint vétuste.

Plafond : poutres apparentes, vétustes (photo).

Equipé de : un restant d'installation électrique.

A DROITE, PETIT REDUIT :

Accès : par une double porte vitrée, battante, dans un châssis vitré, petits carreaux.

Sol : vieux parquet.

Plinthes : bois.

Murs : papier peint, et châssis vitré sur coursive sur rue de Paris

Plafond : peinture vétuste (photo).

A GAUCHE DE L'ENTREE DE CETTE PIECE :

Accès : même type de châssis vitré, stylisé, deux portes battantes.

Sol : même vieux plancher

Plinthes : bois peint.

Murs : papier peint.

Plafond : peint ; châssis vitré, en partie haute sur la coursive, côté rue de Paris.

Equipé de : un petit lave mains et d'une chaudière au gaz ELM LEBLANC (photo).

EN FACE DU HALL D'ACCES PRINCIPAL, PETIT LOCAL CHAUDIERE :

Accès : porte à panneaux.

Ouverture : petite fenêtre haute, sur jardin arrière.

Sol : vieux parquet de bois.

Soubassement : lambris.

Murs – Plafond : en très mauvais état.

Equipé de : une ancienne chaudière au gaz SAUNIER DUVAL (photo) ; un petit lave mains.

DEUXIEME PIECE A GAUCHE SUR ARRIERE DANS LA COURSIVE :

Accès : porte pleine, dont le verrou sera changé.

Ouverture sur arrière : ancienne fenêtre, deux battants, vétuste.

Sol : vieille moquette.

Murs : papier peint, vétuste.

Plafond : plâtre lézardé.

Equipé de : une installation électrique sous tube, vétuste ; un radiateur de chauffage central ; une cheminée montant bois, avec trumeau (photo).

A GAUCHE DU HALL D'ACCES A L'ETAGE, AUTRE VESTIBULE :

Accès : porte vitrée.

Ouverture sur jardin arrière : par une fenêtre haute ; et sur la pièce sur rue, par une demi cloison vitrée, ancienne, à verre dépoli (photo)

Equipé de : restant d'installation électrique ; un ancien radiateur de chauffage central (photo).

PIECE A GAUCHE :

Accès : porte vitrée.

Ouverture sur rue de paris : par une fenêtre, ancienne, avec volets.

Sol : moquette.

Soubassement : lambris.

Murs : moquette murale pour partie, et châssis vitré, ancien.

Plafond : plâtre vétuste.

Equipé de : un restant d'installation électrique ; un radiateur de chauffage central ; une cheminée murale (photo).

AUTRE PIECE OU BUREAU :

Accès : porte vitrée.

Ouverture sur rue de Paris: deux anciennes fenêtres, vétustes.

Ouverture sur arrière : sorte de soupirail.

Sol : gros plancher.

Soubassement : bois

Murs : papier peint.

Plafond : plâtre vétuste.

Equipé de : une installation électrique ; une cheminée murale en marbre ; un ancien bureau ; un radiateur récent avec robinet thermostatique ; un radiateur ancien, et un autre encore plus ancien (photo).

AU BOUT DU JARDIN OU COUR INTERIEURE, AUTRE DEPENDANCE:

Accès : par une porte vitrée, vétuste.

Sol : moquette.

Murs : pierres de taille.

Plafond : poutres

Equipé de : un restant d'installation électrique ; une ancienne cheminée d'angle (photo) ; à droite en entrant, un vieux lavabo mural.

A LA SUITE PAR LA DROITE, AUTRE PIECE :

Accès : direct, sans porte.

Ouverture sur jardin arrière : porte vitrée ; deux fenêtres.

Sol : dalle béton

Murs : papier peint.

Plafond : peinture ancienne.

Equipé de : un restant d'installation électrique ; début de rénovation ; un meuble de salle de bains, bloc évier, deux bacs, robinet, sur placard trois portes (photo); un wc isolé à gauche (photo); un début de salle de bains, isolée, à gauche, avec lavabo et bac à douche (photo).

A L'ETAGE DE CETTE PARTIE :

A laquelle on y accède par un escalier meunier et une trappe au sol.

PARTIE UN PEU PLUS RENOVEE :

Sol : parquet.

Ouverture : sur jardin intérieure, par deux fenêtres vétustes.

Murs : lambrissés.

Plafond : lambrissé en totalité (photo)

Equipé de : une installation électrique, en cours.

AUTRE PIECE A LA SUITE :

Accès : par une porte à panneaux

Ouverture sur cour intérieure : par deux fenêtres, un peu plus récentes que les précédentes, avec volets.

Sol : parquet de bois.

Murs – Plafond : lambrissés (photo)

Equipé de : une installation électrique, encastrée.

A GAUCHE A L'ETAGE, SOIT AU-DESSUS DU REZ-DE-CHAUSSEE VU PRECEDEMMENT A GAUCHE EN ENTRANT SOUS LE PORCHE, GRENIER DE GRANGE AVEC PILIERS DE PIERRE :

Ouverture sur cour intérieure : par trois fenêtres

Murs : bruts de moellons

Plafond : brut de charpente ; en bout le toit est effondré (photos).

RETOUR SUR LA COURSIVE DU PREMIER ETAGE DU BATIMENT SUR RUE :

Au fond duquel une porte qui a dû être ouverte par Monsieur CUROT, donne sur un palier avec porte vitrée sur Rue (photo), et **un escalier qui redescend** au rez-de-chaussée, ancien, en bois, avec rambarde bois sculpté

(photo), puis baie vitrée, cadre aluminium, récent, et porte bois donnant sur le 124 rue de Paris (photo).

A L'ETAGE, APRES LE PALIER AU BOUT DE LA COURSIVE, PETIT PALIER SUR RUE DE PARIS:

Accès : par un grand escalier dans la continuité du précédent, de même facture, avec cage lambrissée (photos)
Ouverture : fenêtre vétuste, cassée (photo).
Sol : parquet de bois.
Murs : lambrissés.
Plafond : plâtre.
Equipé de : un restant d'installation électrique.

PIECE A DROITE SUR RUE DE PARIS :

Accès : sans porte.
Ouverture sur Rue de Paris : deux fenêtres, pvc récent, double vitrage (photo); une même fenêtre sur jardin arrière.
Sol : placoplâtre.
Murs : placoplâtre, et partie carrelage.
Plafond : plâtre.
Equipé de : une installation électrique, en cours d'installation ; une chaudière murale gaz (photo).

PIECE AU FOND A DROITE DE CELLE-CI :

Accès : porte à panneaux.
Ouverture sur jardin arrière : par une même fenêtre, deux battants, double vitrage, cadre pvc (photo).
Sol : placoplâtre brut.
Murs : plâtre badigeonné.
Plafond : vaguement badigeonné.
Equipé de : une installation électrique en cours ; une cheminée murale condamnée, avec trumeau (photo).

PETIT PASSAGE A LA SUITE :

Accès : direct.
Ouverture sur Rue de Paris : à gauche, fenêtre, deux battants, cadre pvc, double vitrage.
Sol : placoplâtre
Murs : badigeonnés.
Plafond : idem.
Equipé de : un début d'installation électrique.

A DROITE, SORTE DE DEBARRAS :

Accès : porte isoplane.
Sol : placoplâtre.
Murs : placoplâtre.
Plafond : toile de verre.
Equipé de : une installation électrique en cours (photo).

PIECE AU FOND A DROITE :

Accès : porte isoplane.
Ouverture sur jardin : une fenêtre, deux battants, double vitrage, cadre pvc.
Sol : encombré de fientes de pigeons (photo).
Murs : lambris.
Plafond : toile de verre (photo).
Equipé de : une cheminée murale ; un radiateur, tombé au sol (photo).

PIECE AU BOUT DU DEGAGEMENT SUR RUE DE PARIS:

Accès : porte isoplane.
Ouverture sur Rue de Paris : une fenêtre, deux battants, double vitrage, cadre pvc.
Sol : placoplâtre brut.
Murs : plâtre et lambris.
Plafond : toile de verre, peinte.
Equipé de : une installation électrique ; avec accastillage plus récent ; une cheminée murale (photo).

CAGE D'ESCALIER REDESCENDANT AU REZ-DE-CHAUSSEE :

Envahie de fientes de pigeons, et particulièrement vétuste (photo).

PREMIERE PIECE AU BOUT A GAUCHE :

Accès : par une porte pleine.
Ouverture sur Rue de Paris : deux fenêtres vétustes, deux battants (photo).
Sol : vieille moquette.
Plinthes : bois.
Murs – Plafond : peinture coloris marron (photo).
Equipé de : une ancienne installation électrique.

AUTRE PIECE SUR JARDIN INTERIEUR :

Accès : porte à panneaux.
Ouverture : ancienne fenêtre, vitre cassée.
Sol : vieille moquette.
Murs – Plafond : plâtre vétuste.
Equipé de : une installation électrique ; une cheminée condamnée (photo).

SORTE DE DEPENDANCE A LA SUITE :

Particulièrement vétuste, avec pièce à gauche donnant sur rue de Paris, un restant de salle de bains (photo) ; puis, une autre pièce vétuste sur rue de Paris (photo), et au fond à droite une grande pièce, pareillement vétuste sur la rue de Paris (photo).

SORTE D'ESCALIER DE SERVICE :

Envahi de fientes (photo), descendant jusqu'à une cave, lequel escalier donne à un palier d'accès au jardin arrière, inaccessible du fait de la végétation.

COMBLES :

Accès : au dernier étage de cette partie, par un même escalier, dans le même état de vétusté.

Combles sur toute la partie, côté Rue de Paris, particulièrement vétuste, voire dangereuse d'accès, envahie de pigeons et de fientes, avec velux récent en plafond (photos).

III – DU REZ-DE-CHAUSSEE DU N° 124 RUE DE PARIS :

LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL APRES LA PORTE D'ACCES PRINCIPALE COTE GAUCHE :

1°- Premier Bureau d'accueil :

Accès : porte vitrée que Monsieur CUROT devra ouvrir, cadre aluminium.

Ouverture : sur rue de Paris, par deux fenêtres, cadre pvc ou aluminium, double vitrage, avec volets de bois, pleins (photo), sur jardin intérieur : par un châssis vitré, fixe (photo).

Sol : moquette usagée.

Plinthes : bois.

Murs : papier peint.

Plafond : peint, rosace centrale importante (photo), avec moulure en pourtour.

Equipé de : une installation électrique plus récente ; une cheminée condamnée avec trumeau de cheminée sculpté et miroir (photo) ; placard mural (photo).

2°- Autre Bureau (extension sur jardin arrière):

Accès du précédent par une porte iso plane

Ouverture : porte vitrée avec imposte vitrée au-dessus et fenêtre sur jardin arrière

Sol : revêtement usagé et sale

Plinthes : bois peinture passé

Murs : papier peint ancien

Plafond : peint

Equipé d'une installation électrique sous baguette

3°- Cuisine :

Accès : du premier bureau par une porte ancienne

Ouverture au-dessus de l'évier : fenêtre sur jardin arrière

Sol : revêtement vétuste passé et sale

Murs et Plafond : peints

Equipée : d'une installation électrique ; un bloc évier inox deux bacs égouttoir avec robinet mitigeur, sur placard trois portes ; un cumulus ; une installation machine à laver ; un tableau de commandes électriques (Photos).-

4°- Autre bureau sur rue de Paris :

Accès : porte isoplane

Ouvertures : deux fenêtres avec volets bois plein sur rue de Paris

Sol : revêtement vétuste et hors d'usage

Plinthes : bois peinture ancienne

Murs : papier peint passé ancien tâché

Equipée d'une installation électrique ; avec cheminée et trumeau à miroir

5°- Salle d'eau wc:

Accès : porte isoplane

Sol : revêtement usagé

Plinthes : bois peinture passée

Murs : papier peint passé

Equipée d'un lavabo avec robinet mélangeur ; un bac à douche avec robinet mural ; un wc complet

6°- Remise (pièce noire):

Accès : de l'accueil par une porte isoplane

Sol : revêtement vétuste

Murs – plafond : peints peinture ancienne

Equipée d'une installation électrique sommaire

-----o0\$0o-----

IV-19 RUE LEONCE GUIMBERTEAU

La porte d'accès à l'étage surélevé a due être ouverte par Monsieur CUROT, il s'agit d'une maison relativement ancienne, en moellons de pierre, avec jardin avant, constituée d'un rez-de-chaussée surélevé et de combles aménagés en habitation.-

On accède à la porte principale d'accès, au rez-de-chaussée surélevé, par un perron maçonné.

1°- REZ-DE-CHAUSSEE SUR ELEVE :

VESTIBULE :

Accès : porte deux battants.
Sol : sorte de carrelage.
Murs : peints.
Plafond : peint.
Equipé d'une installation électrique

BUREAU A GAUCHE :

Accès : porte isoplane.
Ouverture : fenêtre sur avant.
Sol : parquet.
Murs – Plafond : papier peint.
Equipé de : une installation électrique.

SEJOUR/SALON :

Accès : porte isoplane.
Ouverture sur rue : fenêtre avec volets métalliques.
Ouverture sur arrière : fenêtre et porte vitrée.
Sol : moquette
Murs : papier peint.
Plafond : peint.
Equipé de : une installation électrique.

SALLE D'EAU WC :

Accès : porte peinte
Ouverture : petite fenêtre ancienne
Sol : revêtement ancien
Murs : peinture et revêtement anciens
Plafond : peint ancien
Equipé de : une cuvette wc ; une baignoire de type baignoire sabot ancienne avec robinetterie ancienne avec

AU BOUT DE L'ENTREE, AUTRE PIECE :

Accès : porte isoplane.
Ouverture : fenêtre sur arrière
Sol- Plinthes : revêtement ancien
Murs – Plafond : peints
Equipée d'une installation électrique

VERANDA A LA SUITE :

Accès : porte pvc.
Sol : ciment.
Equipé d'une installation électrique
Véranda couverte donnant sur jardin clôturé.

2°- ETAGE :

Où Nous accéderons après avoir dû Nous déchausser, comme exigé par _____, par un escalier meunier.

PALIER :

Accès : depuis le haut de l'escalier.
Murs – Plafond : lambrissés.
Equipé de : une installation électrique ; deux velux, en plafond.

PIECE A DROITE :

Accès : porte isoplane.
Ouverture : deux velux, en plafond.
Sol : parquet
Murs : lambrissés.
Plafond : lambrissé avec velux:
Equipé de : une installation électrique.

PIECE A GAUCHE :

Idem.

3°- SOUS-SOL :

Accès : par un escalier.

GRANDE PIECE :

Ouvertures : fenêtres et porte-vitrée sur arrière

Sol : carrelé
Murs : lambris.
Plafond : poutres apparentes
Equipée d'une installation électrique

SALLE D'EAU vétuste

DEPENDANCES :

Accès : porte vitrée donnant sur le garage, avec réserve à droite et à gauche.

Compte tenu de l'attitude de _____ et à la demande de la Police, le Cabinet Claude Moreau ne pourra pas procéder à ses relevés de surface et autres diagnostics pour cette maison.-

- OCCUPATION -

-----o0\$0o-----

1°- Le local semblant être le N°- 128 Rue de Paris est inoccupé.-

2°- L'ensemble immobilier portant N°- 126 et 124 est inoccupé mais encombré par endroit de quelques effets stockés là visiblement depuis longtemps.-

3°- Le N°- 19 Rue Léonce Guimberteau est occupé par _____
et vraisemblablement par _____

!.-

-----o0\$0o-----

A l'issue du PV de description de l'immeuble de la Rue Léonce Guimberteau les clés du nouveau cadenas du portail d'accès de la rue au jardin avant ainsi que les clés de la nouvelle serrure de la porte d'accès forcée par Monsieur CUROT seront remise à _____ !.-

Les nouvelles clés de l'ensemble immobilier de la Rue de Paris seront transmises à l'Avocat poursuivant la vente Maître Etienne RECOULES du Cabinet LAVALETTE.-

- SUPERFICIE & DIAGNOSTICS -

-----o0\$0o-----

Les différents diagnostics et relevé de superficie établis par la société CLAUDE MOREAU DIAGNOSTICS, seront mémorisés à l'expédition du présent PV pour un exemplaire être adressé directement à l'avocat poursuivant la vente.-

-----o0\$0o-----

86 clichés numériques ont été pris. Ils seront annexés au second original du procès-verbal **sur CD**. Ces mêmes clichés sont mémorisés pour être annexés à la Minute du présent procès-verbal, en tant que de besoin.

-----o0\$0o-----

ET DE CE QUE DESSUS, NOUS AVONS DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL commencé à 14 H achevé à 18 heures, outre multiples démarches préparatoires, **POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

COUT : MILLE QUATRE VINGT DIX-NEUF EUROS ET 22 CTS

Dont T.V.A. 20 %	180,72 Euros
& Taxe forfaitaire	14,89 Euros

OUTRE DEBOURS SERRURIER TTC	745,98 E
et DEBOURS OPJ :	39,60 E

